
Programme de Formation

Concevoir et animer des groupes d'expression vie affective et sexuelle

La sexualité se construit tout au long du développement et lorsque celui-ci ne suit pas le chemin « classique », les professionnels doivent s'adapter et ajuster leur pratique afin d'accompagner au mieux la personne et/ou son entourage. L'application de ce principe dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap soulève de nombreuses questions d'ordre clinique, juridique, éthique, ...

Comment concilier devoir de protection, promotion des droits des personnes et positionnement professionnel ? Comment faciliter l'accès à l'intimité, à la sexualité ? Comment accompagner les personnes ?

Autant de questions auxquelles sont confrontés les professionnels intervenant dans le champ du handicap.

La mise en place de groupes d'expression et d'éducation à la sexualité permet de répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches, mais aussi de soutenir les professionnels dans leur mission d'accompagnement quotidien.

Cette formation permettra aux professionnels d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'élaboration et à l'animation de groupes d'expression sur le thème de la vie intime, affective et sexuelle. Elle a également pour finalité d'inscrire dans la durée, la prise en compte du droit à l'intimité et à la vie sexuelle dans les établissements et services médico-sociaux.

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels amenés à animer des groupes d'expression dans un établissement accueillant des enfants, des adolescents ou adultes en situation de handicap.



Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences nécessaires à la mise en place et l'animation de groupes d'expression sur des sujets liés à l'intimité, la vie affective et la sexualité.
- Découvrir, utiliser, adapter et/ou créer des outils pédagogiques spécifiques à différentes populations.
- Être capable d'animer des groupes d'expression autour de l'intimité et de la vie affective et sexuelle.



Description

Le cadre législatif et déontologique

- Les apports de la sexologie, le concept de santé sexuelle, la réduction des risques et des dommages...
- La prise en compte de la sexualité dans le cadre du projet institutionnel.
- L'articulation entre le projet institutionnel et le projet personnalisé.

La mise en œuvre de groupes d'expression

- Le cadre, les règles, les limites et les étapes de fonctionnement du groupe d'expression.
- Le positionnement et posture de l'animateur/ animatrice.
- Les différentes thématiques à aborder (l'intime, le groupe, le consentement, la dignité, l'autonomie...).

Les outils pédagogiques spécifiques existants et à créer

- Etat des lieux de l'existant
- La boîte à questions, les outils pour décrire le corps humain, la boîte à images, le photo-langage, les jeux interactifs, la projection d'un film.
- Les techniques d'animation de groupes d'expression et de groupes d'éducation à la sexualité (co-animation, émergence de la problématique, implication des participants...).
- Le lien avec les partenaires potentiels (intervenant extérieur, planning familial...).
- Les critères d'évaluation du groupe d'expression.

★ **Prérequis**

Aucun

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.

Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.